



Suite à l'absence de quorum le 19 janvier 2026

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-7, L 2121-10, L 2121-12 et L 2121-17
du Code Général des Collectivités Territoriales

**Lundi 26 janvier 2026 à 20 heures 00
Salle du Conseil Municipal - 2 rue du Docteur Roux**

ORDRE DU JOUR :

PV du 15/12/2025 soumis à l'approbation

Délibérations :

1. Demande de subvention auprès des services de l'Etat dans le cadre de l'extension de la Mairie – campagne d'appel à projets commun DETR/DSL 2026
2. Approbation d'une convention d'occupation temporaire (COT) du domaine public immobilier pour l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et autorisation donnée au Maire de la signer
3. Adhésion à la convention avec le CDG77 concernant le service de médecine professionnelle et préventive
4. Approbation du règlement des cimetières communaux
5. Désignation d'un nouveau référent déontologique des élus locaux

Fait à Montry, le 20 janvier 2026

Le Maire,

Françoise SCHMIT

